

FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Ant Mat Pressing Site inspecté : LE LUC (83) Date de l'inspection : 30/09/08

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

Rejet atmosphérique en un seul point
mais n'atteignant pas 3m de hauteur / toiture
et absence de filtre

Ecart aux dispositions de : article 6.1 de l'arrêté de prescriptions
(Indiquer le référentiel réglementaire opposable) généraux du 5 Mai 2002

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Nom, fonction et Signature


Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs
délais d'application)

Je vais me renseigner sur le moyen de filtrer

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Proposition de mise en demeure Oui Non Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

DIRE

L'inspection le : 05/11/2008

Fiche soldée Oui Non

le :

FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : *Art Net Pressing* Site inspecté : *LE LUC (83)* Date de l'inspection: *30/09/08*

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

Consignes de sécurité non affichées -

Ecart aux dispositions de : *article 4.8 de l'arrêté de prescriptions*
 (indiquer le référentiel réglementaire opposable)
général du 5 Mai 2002

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement
 Signature de l'inspecteur

[Signature]

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection
 Représentant de l'exploitant
 Nom, fonction et Signature

Penin Alette - Directrice
[Signature]

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

DRIRE

Suites susceptibles d'être données

Proposition de mise en demeure Oui Non
 Proposition d'arrêt complémentaire Oui Non
 Commentaires :

L'inspection le : *20/10/2008.*

Fiche soldée Oui Non

le : *20/10/2008.*